

Organiser la réalisation en sécurité des opérations de pompage sur site industriel

RS6249 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	343, 344r
Formacode(s)	12592, 31407, 42891, 42875, 42884
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/02/2023
Date d'échéance	17/02/2026

Certificateur(s)

SYSTEME DE CERTIFICATION COMPETENCE ET CONFORMITE · SIRET : 51388368600018

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACH	41491903500058	Former
APAVE EXPLOITATION FRANCE	90386961800012	Former
JPk FORMATION	82474857800013	Former
RIVARD	66728014300088	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification concerne la mise en sécurité de travaux de pompage sur site industriel. Les opérations de pompage concernées sont celles de matières liquides, solides, pâteuses et pulvérulentes, elles se composent du chargement, du transport et du déchargement de ces matières. Elles s'appliquent également à des transferts de ces produits entre deux capacités.

Au regard de leur dangerosité, l'objectif principal de la certification est de développer les compétences de sécurité du public cible, pour les activités qui lui incombent.

Le public concerné est celui des techniciens experts des entreprises intervenantes (sous-traitantes). Ces techniciens sont les référents techniques et opérationnels pour l'étude et la réponse aux cahiers des charges établis par les entreprises utilisatrices, ainsi que pour le suivi des travaux correspondants.

Les appellations des métiers mettant en œuvre ces compétences sont : chargés de QHSE (Qualité Hygiène Sécurité Environnement), conducteurs de travaux, chargés d'affaires, chefs d'agence, responsables d'exploitation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Analyser le cahier des charges d'une entreprise utilisatrice, concernant une intervention de pompage/dépotage, afin de vérifier que l'entreprise intervenante dispose des moyens et ressources adéquats pour y répondre en assurant le niveau de sécurité requis, ou d'anticiper une demande de modification du cahier des charges.
2. Réaliser une visite contradictoire sur site, pour recueillir des informations opérationnelles complémentaires à celles du cahier des charges, pour faire des choix techniques, et être en mesure de confirmer la capacité de l'entreprise intervenante à réaliser l'intervention.

3. Réaliser l'analyse des risques liés à des interventions de pompage/dépotage, afin de transmettre les éléments nécessaires à la rédaction d'un plan de prévention (PDP) par une entreprise utilisatrice.
4. Rédiger un mode opératoire spécifique à chaque intervention de pompage/dépotage, afin de le communiquer aux chefs de bord.
5. Planifier pour chaque intervention les ressources humaines habilitées, et vérifier que le matériel utilisable est en adéquation avec les travaux à réaliser.
6. Informer le personnel intervenant sur des opérations de pompage/dépotage, des risques et des mesures de prévention spécifiques à chaque intervention (plan de prévention, mode opératoire, autorisation de travail sur le site), en s'assurant de leur bonne compréhension, afin de recueillir leur engagement d'application de ces instructions.
7. Prendre en compte une décision d'arrêt total d'une opération de pompage/dépotage issue d'une des parties prenantes, en cas de danger grave et imminent, et modifier le mode opératoire et l'analyse des risques, afin de préserver le travail en sécurité et permettre la reprise du chantier.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Recommandation CNAM de portée nationale, R 502- Pompage de déchets à l'aide de combinés hydrocureurs.

Les caractéristiques des Recommandations CNAM à portée nationale sont les suivantes :

- Bien qu'elles ne constituent pas une réglementation, le non-respect d'une recommandation peut entraîner des conséquences juridiques (pour qualifier par exemple une faute inexcusable),
- Les recommandations sont applicables à l'ensemble des employeurs qui exercent une même activité ou utilisent les mêmes types de machines ou de procédés,

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Disposer d'une expérience professionnelle dans un des métiers du nettoyage industriel liés au pompage, incluant des procédures techniques et de sécurité, des modes opératoires, et la conception de dossiers d'intervention sur des sites industriels, pour la réalisation d'opérations de nettoyage industriel par pompage.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Disposer d'une expérience professionnelle dans un des métiers du nettoyage industriel liés au pompage, incluant des procédures techniques et de sécurité, des modes opératoires, et la conception de dossiers d'intervention sur des sites industriels, pour la réalisation d'opérations de nettoyage industriel par pompage.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury d'évaluation est composé d'un examinateur et d'un contrôleur. Ce jury est 100% externe au S3C.

La commission de certification chargée de l'attribution de la certification est composée :

- D'un professionnel qualifié appartenant à une Entreprise Utilisatrice (donneur d'ordre), externe au S3C,
- D'un professionnel qualifié, appartenant à une Entreprise Intervenante, externe au S3C,
- Du Président du S3C ou de son représentant désigné.

Base légale

Date de décision	17/02/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/02/2026
Date de dernière délivrance possible	17/08/2026

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.s3c-ami.org/index.php?page=certification>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6249/>